

Préfecture du Gers Direction du Cabinet Service des sécurités Unité sécurité et réglementation routières

Liberté Égalité Fraternité

## FORMULAIRE DE DEMANDE D'AUTORISATION TEMPORAIRE ET RESTRITIVE D'EXERCER A.T.R.E

	☐ Première demande	☐ Duplicata
N° DE L'A.T.R.E (pour duplicata)	:	
RENSEIGNEMENT CONCERNANT	LE DEMANDEUR	
NOM DE NAISSANCE :		
NOM D'USAGE		
DATE DE NAISSANCE :	LIEU DE N	NAISSANCE:
ADRESSE PERSONNELLE :	••••	
CODE POSTAL:	VILLE	<b>:</b>
		ABLE :
		D
COURRIEL:	@	y
RENSEIGNEMENT CONCERNANT	<u>L'ÉTABLISSEMENT CHEZ</u>	<u>LEQUEL VOUS TRAVAILLEZ</u>
NOM DE L'ÉTABLISSEMENT :		
DATE DE LA SIGNATURE DU C	ONTRAT DE TRAVAIL	:
		• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
PERMIS DE CONDUIRE :		
I ERMIS DE CONDOIRE.		
CATÉGORIE	DATE D'OBTENTION	FIN DE VALIDITÉ
A/A1/A2	DATE D OBTENITION	FIN DE VALIDITE
B/B1		
BE C/C1		
CE/CE1		
D/DF/D1/D1F		

## **CERTIFICATS:**

LISTE DES DIPLÔMES	CATÉGORIE	DATE D'OBTENTION
CCP1		
CCP2		

	ertifie l'exactitude des renseignements portés sur la présente demande, ainsi que l'authenticité documents que j'y joins.
	FAIT À SIGNATURE :
Je jo	pins les documents suivants :
	le formulaire de demande d'Autorisation Temporaire Restrictive d'Exercer (ATRE) dûment renseigné, daté et signé,
	deux photographies d'identité récentes,
	un justificatif de domicile de moins de trois mois,
	une photocopie recto/verso du permis de conduire,
	<b>une photocopie recto-verso d'une pièce d'identité</b> en cours de validité (CNI, Passeport, carte de séjour en cours de validité)
	une photocopie de l'avis médical en cours de validité établi par un médecin agréé par la <b>Préfecture du Gers</b> (CERFA N°14880*02 dûment rempli),
	<b>une photocopie de son livret de certification</b> indiquant le certificat de compétences professionnelles obtenu, délivré par l'unité départementale de la direction régionale des entreprises, de la concurrence et de la consommation, du travail et de l'emploi au nom du ministre chargé de l'emploi,
	<b>une attestation sur l'honneur</b> de son établissement assurant, à titre onéreux, la formation des candidats aux titres et aux diplômes exigés pour l'exercice de la profession de l'enseignement de la conduite et de la sécurité routière de son inscription à une session d'examen en vue d'obtenir <i>le second certificat de compétences professionnelles ou le titre professionnel</i> d'enseignant de la conduite et de la sécurité routière
	<b>une photocopie de son contrat de travail</b> signé avec l'établissement agréé prévu à l'article L213-1 du code de la route,
	une enveloppe suivie 50g libellée à vos nom et adresse.

## Le dossier complet est à déposer ou à envoyer :

Préfecture du Gers Service des sécurités unité sécurité et réglementation routières 3 place du Préfet Claude Erignac 32000 AUCH

Mél.: pref-professions-reglementees-route@gers.gouv.fr Tél: 05 62 61 44 00 3 Place du Préfet Claude Erignac - 32000 AUCH www.gers.gouv.fr